



CAMEROON



48^{EME} SESSION DE LA COMMISSION DE LA POPULATION ET DU DEVELOPPEMENT

DEBAT GENERAL

Sur le thème :

**Réaliser l'avenir que nous voulons : prendre en compte
les questions de population dans le développement
durable, y compris dans le Programme de
développement pour l'Après 2015**

INTERVENTION DE

**S.E.M. TOMMO MONTHE
Ambassadeur, Représentant Permanent**

New York, le 15 avril 2015

Bien vouloir vérifier au prononcé

MISSION PERMANENTE DU CAMEROON
AUPRES DES NATIONS UNIES

PERMANENT MISSION OF CAMEROON
TO THE UNITED NATIONS

22 EAST 73rd STREET NEW YORK, N.Y. 10021

Tel: (212) 794 2295 Fax: (212) 249 0533

E-mail: delecam@delecam.us / Cameroon.mission@yahoo.com

Website: www.delecam.us

Madame la Présidente,

C'est avec beaucoup d'intérêt que le Cameroun participe à ce débat général consacré au thème : Réaliser l'avenir que nous voulons : prendre en compte les questions de population dans le développement durable, y compris dans le Programme de développement pour l'Après 2015.

Vingt et un ans après l'adoption du Programme d'Action du Caire et quinze ans après celle des Objectifs du Millénaire pour le Développement, la Communauté Internationale se réunira en Septembre 2015 pour adopter un nouveau programme de développement transformateur axé sur le Développement Durable et Inclusif.

A l'heure du bilan, il nous semble opportun de présenter quelques actions qui ont été menées au niveau du Cameroun dans le domaine de la population et du développement en vue d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement et d'énoncer certaines de nos priorités nationales.

En effet, en droite ligne avec le Programme d'Action du Caire, le Cameroun a mené les actions dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'autonomisation des femmes, pour ne citer que ceux-ci, en vue d'atteindre les Objectifs fixés au Caire et réitérés dans le « Plan directeur pour le suivi du Programme d'action de la CIPD au-delà de 2014 » que mon pays a adopté récemment. Les mesures prises dans ces différents domaines ont contribué significativement à réduire les disparités entre les sexes, à accroître le taux de scolarisation et l'autonomisation des femmes. Une Déclaration de la Politique Nationale de Population mettant l'accent sur les liens intrinsèques entre la population et le développement d'une part, et sur la satisfaction des besoins individuels des femmes et des hommes d'autre part a été élaborée.

Dans le souci d'intégrer les questions de populations dans les politiques de développement, le Cameroun a engagé une réflexion sur le dividende démographique avec l'appui de l'UNFPA en vue de prendre des mesures visant à faire passer la population de son caractère de ressource potentielle à celui de ressource effective, facteur de production.

A l'évaluation des actions menées, il est ressorti que le Cameroun a enregistré d'importants progrès vers la réalisation de certains des OMD. Mais ces progrès ont été inégaux entre les régions et au sein de la population, entre les différents groupes socioéconomiques. La réalisation des OMD reste ainsi une priorité majeure pour le Cameroun avec le soutien de ses partenaires au développement dont le système des Nations Unies.

Conscient du fait que la croissance économique n'a pas été suffisamment inclusive, ni créatrice d'emplois, le Cameroun s'est doté d'une Vision de développement à l'horizon 2035 et du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi. Le but de ces instruments est de transformer l'économie afin qu'elle puisse soutenir la création d'emplois pour les femmes et les hommes de toutes les générations, l'élimination de l'insécurité alimentaire et l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) dont ceux liés à la mortalité maternelle et infantile et la lutte contre le VIH et le SIDA.

Madame la Présidente,

Les crises à répétition dans certains pays voisins ainsi que les exactions de la secte terroriste BOKO HARAM ont contribué à l'accroissement du nombre de réfugiés et déplacés internes. On dénombre à ce jour plus 100 341 réfugiés. La présence de ces réfugiés a créé des pressions sur les infrastructures existantes et est source de nombreux conflits. Ceci rend la situation humanitaire préoccupante posant ainsi les problèmes de liberté et de dignité des individus et contribue à fragiliser les couches socialement démunies que sont les femmes et les enfants. Nous tenons à témoigner notre gratitude aux partenaires qui se sont tenus au côté du Cameroun pour l'aider à gérer cette situation.

La mortalité maternelle et la mortalité infantile élevées demeurent une source de préoccupation pour le Cameroun. Le taux de mortalité maternelle est estimé à 782 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2011.

Aujourd'hui, plus que jamais, nous devons unir nos efforts pour accélérer les progrès et aider le plus grand nombre possible de population à participer et bénéficier du développement. Il est important

de construire une plus grande résilience afin que plus de gens vivent dans la paix, la stabilité, la sécurité et la prospérité.

Au-delà de 2015, les efforts engagés pour atteindre un monde de prospérité, d'équité, de liberté, de dignité et de paix, devraient être poursuivis sans relâche. A cet égard, le Gouvernement travaillera avec l'appui de ses partenaires aussi bien bilatéraux, multilatéraux que la société civile pour consolider la dynamique dégagée par les OMD et poursuivre un programme ambitieux de développement post 2015. Un tel programme devra son efficacité à la prise en compte effective des priorités des populations notamment dans le domaine de la santé, de l'éducation et de la formation et de la création d'emplois productifs et décents.

Le grand défi pour l'après-2015, sera de transformer nos potentialités de développement pour mieux répondre aux attentes de nos populations et plus particulièrement des femmes et des jeunes. C'est pour cette raison que le Cameroun, de concert avec les autres pays et organismes partenaires, ne ménagera aucun effort pour mettre en œuvre ce nouvel agenda.

Il est donc crucial de porter davantage l'accent sur l'investissement dans le capital humain, et de conduire les transformations économiques et institutionnelles qui nécessitent l'utilisation de ce capital, pour favoriser l'emploi décent et une croissance économique inclusive et respectueuse de l'environnement.

A cet effet, le Cameroun lance un vibrant appel à tous les partenaires au développement et aux États Amis à l'appuyer afin :

- d'améliorer son système de santé afin de réduire la mortalité maternelle et infantile et poursuivre une lutte efficace contre le VIH/sida ;
- de répondre efficacement aux attentes légitimes des jeunes qui passent par une amélioration du système de l'éducation et de la formation et la création des opportunités d'emplois ;
- d'apporter une réponse viable aux réfugiés et aux déplacés internes du fait des conflits à certaines parties de ses frontières occidentale et orientale ;
- de renforcer la collecte, l'exploitation, l'analyse et la valorisation des données sur la population en général et l'organisation très

prochaine du 4^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat en particulier ;

L'effectivité de l'appui international aidera à coup sûr le Cameroun de répondre efficacement à l'interpellation du thème de notre présente session à savoir réaliser l'avenir que nous voulons en prenant en compte les questions de population dans le développement durable, y compris dans le programme de développement pour l'après 2015./

Je vous remercie./-